

NEODANCE CONTEST

ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le Neodance Contest - Édition 2023 est un concours organisé dans le but de promouvoir la danse Modern Jazz, Jazz, Street Jazz et Contemporaine, Hip-Hop, ainsi que de donner l'opportunité aux danseurs.ses de se produire sur scène et de partager leur passion. Les participants auront la possibilité de démontrer leurs compétences et leur créativité devant un jury composé de professionnels de la danse. Les lauréats de chaque étape seront qualifiés pour participer à la grande finale qui se tiendra en région parisienne. Le concours est organisé par Neodance Academy et ses partenaires : Séverine Bonnin, Diamond School, Mix Dance, Danse Erquelinnes, Centre chorégraphique Duolab

ARTICLE 2 - DATES DES QUALIFICATIONS

- **Samedi 13 janvier - Nouvelle Aquitaine** Centre culturel des carmes 8 place des carmes, 33210 Langon
- **Dimanche 28 janvier - Provence Alpes Côte d'Azur** Espace culturel du Val de Siagne 1975 avenue de la République 06550, La roquette sur Siagne
- **Samedi 3 février - Auvergne Rhône Alpes** Espace Culturel l'Atrium 35 Avenue du 8 Mai 1945, 69160 Tassin-la-Demi-Lune
- **Samedi 10 février Belgique** Hall Omnisport Rue Libotte-Mozin 1, 6560 Erquelinnes
- **Samedi 30 mars Occitanie** Maison de la Musique, Cap Découverte, 81450 Le Garric
- **Samedi 6 avril - Ile De France** Théâtre André Malraux 9 Pl. des Arts, 92500 Rueil-Malmaison

Seront sélectionné.es à la grande finale, les candidats, individuels, duos ou groupes ayant obtenu un 1er prix avec accès au concours national lors du concours régional

ARTICLE 3 - CATÉGORIES

- Kids 9 – 11 ans
- Juniors 12 – 14 ans
- Teens 15 – 17 ans
- Adults > 17 ans

Pour les groupes faire la moyenne d'âge de tous les candidat.es

ARTICLE 4 - STYLES

- Contemporain
- Modern Jazz
- Street Jazz
- Hip-Hop
- Autre style

ARTICLE 5 - DURÉE DES PIÈCES ET MUSIQUES

Solo : de 1m30 à 2m

Duo : de 1m30 à 2m30

Groupe de 1m30 à 3m30

Vous devez transmettre votre bande son par passage. Les bandes son doivent être envoyées exclusivement par mail à l'adresse contest@neodanceacademy.com seuls les formats .mp3 et .wav sont autorisés. Chaque bande son doit être nommée de la façon suivante : « Numéro de passage catégorie style nom prénom » En MAJUSCULE, sans accent, traits et caractère spéciaux

Par exemple : Sarah Martinez qui participe au concours en tant que solo dans la catégorie teens au numéro 12 devra nommer sa bande son : **«12 TEENS SOLO MARTINEZ SARAH»**
ATTENTION ! La bande sonore ne doit pas demander de manipulations autres que sa simple lecture. Nous vous recommandons de venir sur place avec le double de votre musique sur clé USB. Si la bande son n'est pas déposée dans les temps (après la date figurant sur la convocation) les candidat.es seront déclarés forfait.

ARTICLE 6 - PASSAGE

Il est autorisé que :

- un.e danseur.se ou un groupe participe à plusieurs compétitions pendant l'année scolaire.
- un.e danseur.se ou un groupe participe à plusieurs catégories d'âge durant une seule et même compétition.
- un.e danseur.se ou un groupe participe à plusieurs styles de danse durant une seule et même compétition.
- un.e danseur.se participe dans plusieurs groupes avec plusieurs écoles de danse.
- une école présente plusieurs groupes inscrits dans la même catégorie d'âge lors d'une qualification, à condition qu'au minimum la moitié de chaque groupe se compose d'autres danseur.ses. Pour la grande finale, c'est autorisé de participer avec plusieurs groupes dans la même catégorie si vous parvenez à être sélectionnée avec plusieurs groupes.

ARTICLE 7 - NOTATION

20 points sur la technique

20 points sur l'artistique

Moyenne des 2 notes ramenée à 20.

ARTICLE 8 - RÉCOMPENSES

De 18/20 à 20/20 Éclair d'OR avec les Félicitations

De 17/20 à 18/20 Éclair d'OR à l'Unanimité

De 16/20 à 17/20 Éclair d'OR

De 15/20 à 16/20 Éclair d'ARGENT

De de 13/20 à 15/20 Éclair de BRONZE

< à 13/20 ACCESSIT

Après délibération, le jury pourra attribuer des Prix Spéciaux : Musicalité – Interprétation – Humour – Choix musical – Costumes – Technique ...

Dans chaque session, le meilleur groupe recevra le **Coup de foudre du Jury**

De nombreux prix dont des bourses d'études, stages, séances photos, coaching etc sont à la clé dès les qualifications.

ARTICLE 9 - ÉPREUVE DE LA DERNIÈRE DANSE

Chaque danseur.se participant au concours à la possibilité de s'inscrire à l'épreuve de la dernière danse.

a. Objectif de l'épreuve :

L'épreuve "La Dernière Danse" vise à mettre en avant la créativité, l'expressivité et la capacité d'improvisation des danseurs.ses, tout en les confrontant à des défis progressifs.

b. Participants :

Les danseurs.ses seront regroupé.es sur la piste de danse au début de l'épreuve.

Le nombre initial de participant.es n'est pas limité.

c. Déroulement de l'épreuve :

L'épreuve débute avec le lancement d'une musique surprise.

Les danseurs.ses sont libres de s'exprimer individuellement ou en groupe sur la piste de danse. À intervalles réguliers, le jury peut demander à certains danseurs.ses de quitter la scène. Les critères de sélection peuvent varier, tels que le style, l'émotion transmise, la créativité, etc. Ce processus de sélection se répète jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un.e danseur.se sur la piste.

d. Critères de jugement :

Les danseur.ses seront évalués selon les critères suivants :

Créativité : originalité et inventivité dans les mouvements et les chorégraphies.

Expressivité : capacité à transmettre des émotions et à communiquer avec le public.

Adaptabilité : réponse aux défis posés par le jury et capacité à improviser.

Technique : maîtrise des techniques de danse, de la musicalité et de la synchronisation.

e. Durée de l'épreuve :

La durée totale de l'épreuve sera déterminée en fonction du nombre de participant.es et de la progression de l'élimination.

f. Sélection du gagnant :

Le dernier danseur.se restant sur la piste après les éliminations successives sera déclaré gagnant.e de l'épreuve "La Dernière Danse".

g. Prix :

Le gagnant.e recevra l'éclair de génie et d'autres récompenses par le jury.

h. Remarques finales :

Les danseurs.ses doivent respecter les règles de sécurité pendant toute la durée de l'épreuve. La coopération avec les autres danseurs.ses est encouragée, même si l'épreuve est compétitive. Le jury se réserve le droit de modifier les critères de sélection en cours d'épreuve pour maintenir le suspense et stimuler la créativité des danseurs.

Ces règles sont sujettes à modification en fonction des besoins spécifiques de l'événement, mais elles servent de base pour une épreuve d'improvisation dansée dynamique et stimulante.

ARTICLE 10 - JURY

Il est constitué de professeurs de danse, ayant une parfaite connaissance du monde amateur, tout autant que professionnel avec des spécificités. Leurs décisions sont sans appel.

ARTICLE 11 - FRAIS DE PARTICIPATION

Solo : 35€

Duo : 25€ / danseur.se

Groupe : 15€ / danseur.se

Improvisation : 5€ / danseur.se

Tout dossier qui ne sera pas complet ne pourra être traité par l'administration du concours. La date limite d'inscription est de 3 semaines avant le concours. Au moment de votre

inscription, vous recevrez automatiquement une confirmation billetweb sur votre boîte mail, celle-ci sera aussi votre confirmation à apporter et présenter lors du concours. Les numéros et horaires de passage seront envoyés 2 semaines avant la date du concours aux professeurs.

N'hésitez pas à contacter l'administration du concours en cas de non réception du mail de réception de votre dossier. Aucun remboursement ne sera possible.

En vous inscrivant, vous acceptez le règlement du concours.